

DURÉE
3H30

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale



PANORAMA DES DISPOSITION LOI CLIMAT TRANSACTION - GÉRANCE LOCATIVE - COPROPRIÉTÉ

OBJECTIFS

Faire un tour d'horizon des dispositions de la loi Climat et résilience qui impactent la pratique immobilière : location, gestion, transaction, syndic

LE PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels de l'immobilier (transactionnaires, gestionnaires...)

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Fabienne PELISSOU-TEISSIE, Gérante d'un cabinet immobilier, Formateur Consultant en Immobilier

5
MN

INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

45
MN

PARTIE 1

L'AMBITION CLIMATIQUE ET LE SECTEUR IMMOBILIER

- Le cadre général « l'agence climatique »
- Les objectifs liés au parc immobilier Français
- L'état du Parc
- Les calendriers du secteur immobilier
- La place centrale du DPE des audits
- Les obligations d'affichage

50
MN

PARTIE 2

LOI CLIMAT ET SECTEUR LOCATIF

- L'intégration de l'étiquette énergie aux critères de décence : comment ça marche
- L'interdiction d'indexer les loyers
- Que se passe t'il si mon logement est en copropriété ? Et si je dépend de la copropriété pour la réalisation des travaux nécessaires
- Le régime d'autorisation tacite de travaux faits par le locataire
- La question des autorisations de mise sur le marché (distinguer loi climat, permis de louer et « auto contrôle »)

30
MN

PARTIE 3

AUDIT ÉNERGIE EN TRANSACTION

- Comment ça marche
- Impacts sur la transaction. Cas particulier des transactions en cours.
- Puis-je réaliser un audit dans le cadre de mon parc locatif aussi

30
MN

PARTIE 4

LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA COPROPRIÉTÉ

- Le carnet d'information du logement
- La notion de « rénovation énergétique performante »
- Droit de surplomb
- Qualité de l'air intérieur
- Ravèlement et construction

15
MN

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

5
MN

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

